

© Grimaud Tourisme

COMMUNE DE GRIMAUD



Risques naturels visés

Érosion littorale et submersion



Calendrier

1 an



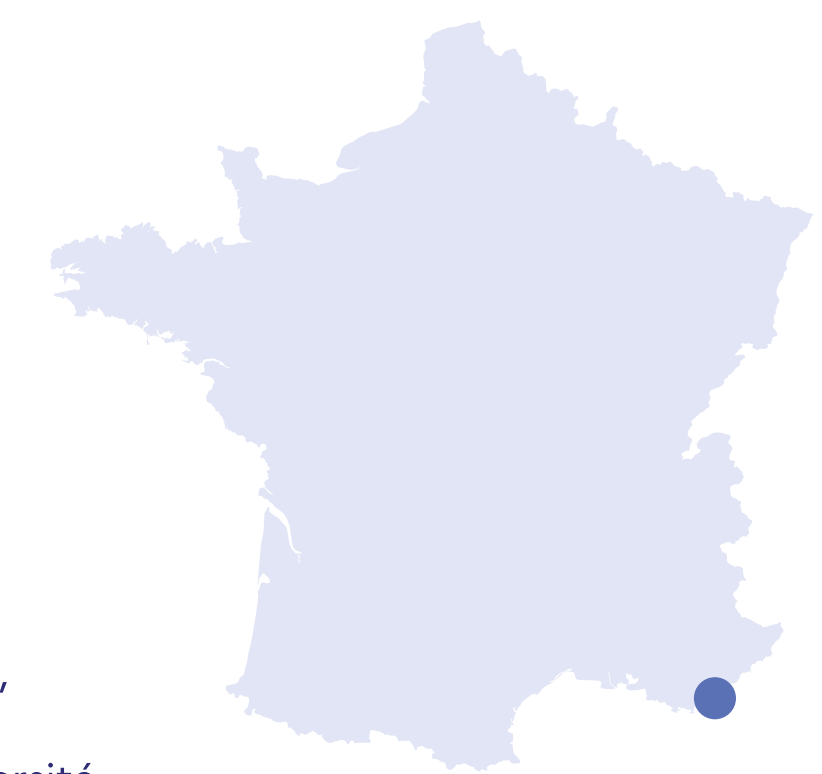
Budget

40 000 €



Thématiques

Activité économique, urbanisme, érosion, inondation et biodiversité



Requalifier le littoral durablement pour préserver l'économie littorale dans le golfe de Saint-Tropez

La commune de Grimaud est confrontée à **une dynamique érosive** sur ses plages, attraits touristiques majeurs du territoire. Les étudiants de l'École d'architecture de la ville et des territoires de Paris-Est proposent d'envisager **la relocalisation** de certaines activités économiques tout en conservant **l'enjeu environnemental**. La commune a souhaité l'appui du Cerema pour expertiser la faisabilité de ces propositions.

PROJET D'ÉTUDE

Le projet d'étude porté par le Cerema et la commune de Grimaud s'est articulé autour de 3 axes :

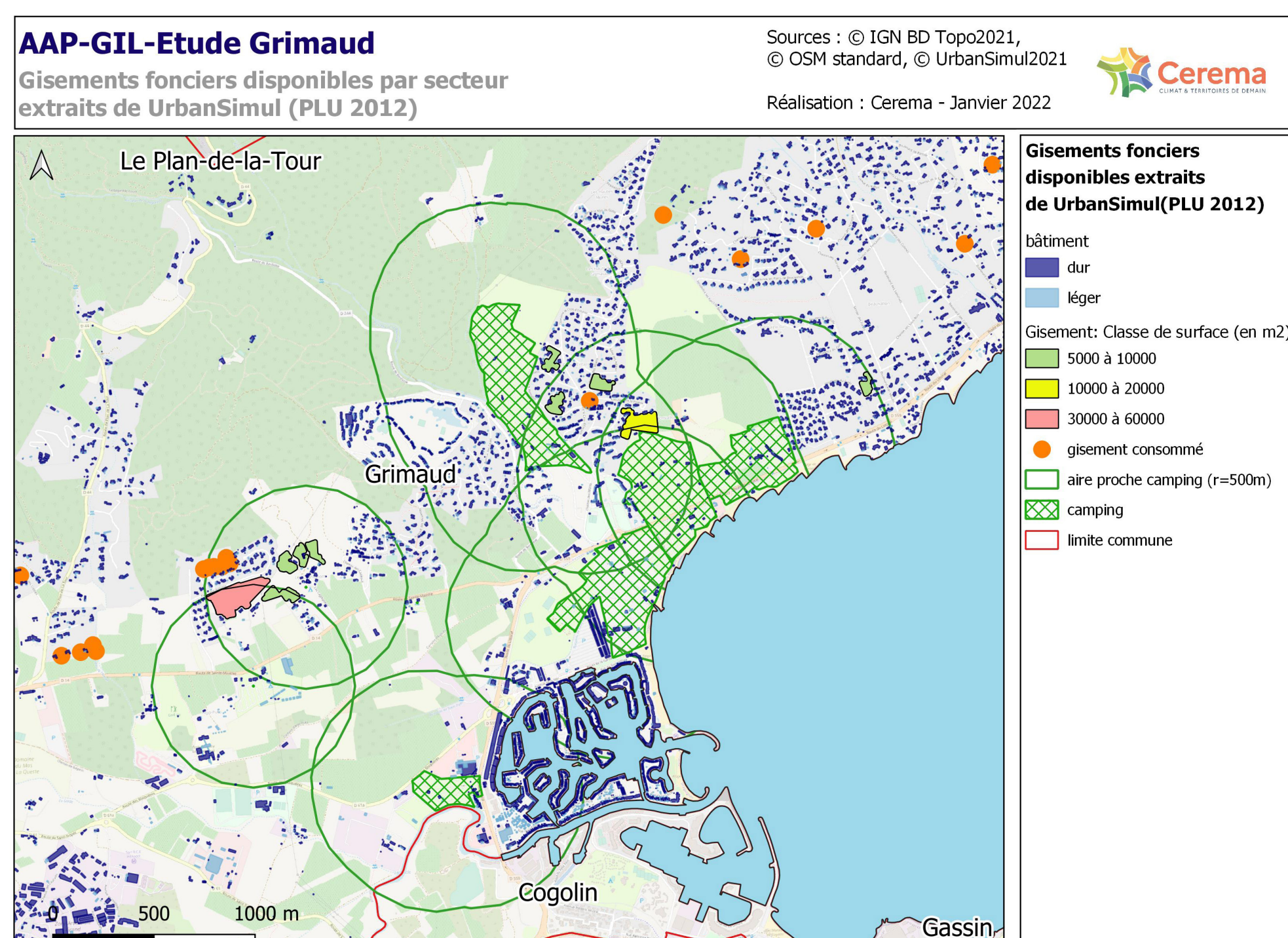
- identifier les outils de maîtrise foncière mobilisables par la collectivité
- caractériser au mieux les enjeux socio-économiques affectés par le recul du trait de côte
- établir une feuille de route des modalités de concertation

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Un **diagnostic territorial** présente les différents aléas affectant le littoral de la collectivité : recul du trait de côte, submersion marine, inondation. L'exposition aux **aléas littoraux** à l'horizon 2100 concerne majoritairement les campings situés sur ses plages ainsi que la route départementale 559 menant à Sainte-Maxime.

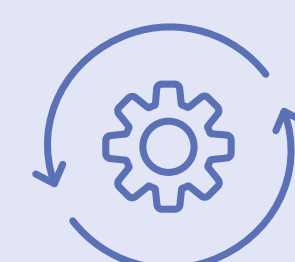
Le Cerema a formé les services de Grimaud à l'usage de l'outil **UrbanSimul**, permettant d'identifier les **gisements fonciers**, au regard des dynamiques urbaines actuelles. La méthode a été testée pour **une relocalisation** des activités « à l'identique ». Quatre sites d'aménagements potentiels ont émergé. Des outils juridiques sont d'ores et déjà disponibles pour **contenir l'évolution urbaine**, assurer la **maîtrise ou acquérir du foncier**.

Le financement et l'acceptabilité des stratégies de gestion foncière sont des freins à la recomposition spatiale. Pour pallier cela, l'étude met en avant les **partenaires à mobiliser** : la Région PACA, l'Établissement public foncier et le Conservatoire du Littoral. Enfin, une feuille de route de la participation a été élaborée afin d'assurer la co-construction d'une **vision du territoire futur** et d'une stratégie de gestion intégrée du littoral.



Unités foncières mobilisables par date de mutation de propriété sur la commune de Grimaud définies avec UrbanSimul © Cerema

SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS



- Utiliser les informations déjà disponibles **malgré les incertitudes** persistantes permet de produire des réflexions sur l'avenir du littoral.



- Instaurer une **culture de la participation** est un préalable à la construction d'un futur souhaité et partagé de tous.



- **Décloisonner** les services au sein des organismes gestionnaires du littoral favorise l'élaboration des projets de recomposition spatiale.
- Les politiques de recomposition spatiale imposent de **collaborer entre les différentes échelles administratives** (commune, intercommunalité et services déconcentrés de l'État) et de mobiliser **des partenaires institutionnels** tels que le Conservatoire du Littoral et l'Établissement Public Foncier.



- Entamer des réflexions sur le futur du littoral au travers de **l'approche paysagère** permet d'élaborer **un nouvel imaginaire** et de développer des projets innovants.

PARTENAIRES

